



BARTEK INGREDIENTS INC.
421 SEAMAN STREET
STONEY CREEK, ONTARIO, L8E 3J4
CANADA

PRODUIT: ACIDE FUMARIQUE
SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT BARTEK INGREDIENTS INC.
421 SEAMAN STREET
STONEY CREEK
ONTARIO
CANADA

REPRÉSENTANT POUR "REACH"
SEULEMENT EXPERIEN CHEMICAL SERVICES (EUROPE) LIMITED
73 KING ROAD
HARROGATE, HG1 5HP
UK
TEL. +44 7791 573385
COURRIEL: SUPPORT@EXPERIENCHEMICALSERVICES.CO.UK

REDIGÉ PAR AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

DATE DE PRÉPARATION 15 JUIN 2009

NOM CHIMIQUE ACIDE FUMARIQUE

NOM ET SYNONYMES CHIMIQUES S.O.

FORMULE CHIMIQUE C₄H₄O₄.

USAGE DE PRODUIT ACIDULANT ALIMENTAIRE.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 1-905-662-8830.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

INFORMATION SUR LE RISQUE LA DISPERSION POSSIBLE DE POUSSIÈRE PEUT CAUSER UNE EXPLOSION DE POUSSIÈRE; LA SUBSTANCE EST GÉNÉRALEMENT IDENTIFIÉE EN TANT QUE NON DANGEREUX.

CLASSIFICATION T - TOXIQUE (IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU).

R-PHASE (S) R36 - IRRITATION POUR LES YEUX.

S-PHASE (S) S26 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, RINCEZ IMMÉDIATEMENT EN ABONDANCE AVEC DE L'EAU ET DEMANDEZ L'AVIS MÉDICAL.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	# C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	C/L 50 VOIE, ESPECE
ACIDE FUMARIQUE	>99.5	VOIR LA SECTION 8	110-17-8	VOIR LA SECTION 11	VOIR LA SECTION 11

SECTION 04: PREMIERS SECOURS

INHALATION SORTIR LA PERSONNE DE LA ZONE CONTAMINÉE ET L'AMENER À L'AIR FRAIS.

CONTACT AVEC LES YEUX RINCER LES YEUX À L'EAU PROPRE PENDANT 15 MINUTES, EN SOULEVANT LES PAUPIÈRES À L'OCCASION.

CONTACT AVEC LA PEAU LAVÉ LES PARTIES TOUCHÉES DU CORPS AVEC UNE GRANDE QUANTITÉ D'EAU; SI L'IRRITATION PERSISTE, CONSULTER UN MÉDECIN.

INGESTION OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS EAU, ANHYDRIDE CARBONIQUE, PRODUITS CHIMIQUES SECS.

MOYENS D'EXTINCTION DÉCONSEILLÉS P.D.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE LES POMPIERS DEVRAIENT PORTER UN ÉQUIPEMENT PROTÉCTEUR ET DES APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES.

RISQUE D'EXPLOSION CE PRODUIT PEUT FORMER DES MÉLANGES DE POUSSIÈRE VOLATILES LORSQUE FINEMENT DIVISÉ. PRÉVENIR LA FORMATION DE POUSSIÈRE PAR UNE AÉRATION ADÉQUATE.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX VAPEURS TOXIQUES DE MONOXYDE DE CARBONE ET DE DIOXYDE DE CARBONE.

SECTION 06: MESURES EN CAS DE FUITES ACCIDENTELLES

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES EMPLOYEZ LA PROTECTION APPROPRIÉE (VOIR LA SECTION 8).

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES ÉVITEZ LES ÉCOULEMENTS AUX ÉGOUTS OU AUX VOIES D'EAU.

MÉTHODES POUR NETTOYER BALAYEZ AVEC UN BALAI OU UN ASPIRATEUR EN CAS DE SOLUTION ACIDE,

PRODUIT: ACIDE FUMARIQUE

NEUTRALISER AVEC DU BICARBONATE DE SOUDE. OU DU CARBONATE DE SOUDE MÉLANGER ET RAMASSER RINCER AVEC DE L'EAU CLAIRE. LES CONTENANTS VIDES DEVRAIENT ÊTRE TRANSPORTÉS EN UTILISANT UN TRANSPORTEUR CONFORME AU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES ET ENREGISTRÉ POUR LE RECYCLAGE OU ÉVACUATION DES DÉCHETS.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION.....	UTILISER DES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ NORMALES. ÉVITEZ LA FORMATION DE POUSSIÈRE. ÉVITEZ LE CONTACT DIRECT AVEC CE MATÉRIEL. LAVÉ LES VÊTEMENTS SOUILLIÉS AVANT LA RÉUTILISATION. UTILISER UNE BONNE HYGIÈNE PERSONNELLE.
ENTREPOSAGE.....	NE PAS ENTREPOSER AVEC DES OXYDANTS, BASES FORTES, AMINES, CARBONATE, MÉTAUX D'ALKALI. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SEC ET FRAIS. GARDEZ LES RÉCIPIENTS SCELLÉS AFIN DE PRÉVENIR LA CONTAMINATION ET LE DÉVERSEMENT.
TYPE D'EMPAQUETAGE	SACS EN PAPIER ET SACS EN FIBRE

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION.....	ACGIH (2008): N.AV.
PROTECTION RESPIRATOIRE	UTILISER UN APPAREIL RESPIRATEUR APPROUVÉ PAR NIOSH/OSHA.
PROTECTION DES YEUX	LUNETTES DE SÛRETÉ AVEC LES BOUCLIERS LATÉRAUX, LUNETTES CHIMIQUES SI CONTACT PROBABLE.
PROTECTION DES MAINS.....	LES GANTS PROTECTEURS SONT RECOMMANDÉ.
PROTECTION DE LA PEAU	BOTTES PROTECTRICES APPROUVÉES DE TRAVAIL, HABILLEMENT DE TRAVAIL. UNE PROTECTION POUR LA TÊTE ET LES CHEVEUX.
CONTROLES D'INGENIERIE.....	ÉVITER L'ACCUMULATION DE POUSSIÈRE PAR UNE VENTILATION ADÉQUATE.
MESURES D'HYGIENE	BIEN SE LAVÉ LES MAINS AVANT DE MANGER OU DE BOIRE.
AUTRE	ZONE DE TRAVAIL MUNIE D'UN BASSIN OCULAIRE.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	SOLIDE.
APPARENCE.....	BLANC, EN GRANULES OU EN POUDDRE CRISTALLINE.
ODEUR	INODORE.
PH	2,24 POUR UNE SOLUTION DE 0,5 % P/V À 25 (C).
POINT D'ÉBULLITION /BOILING RANGE	S.O.
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	286 (C).
POINT D'ÉCLAIR.....	S.O.
INFLAMMABILITÉ.....	NON-FLAMMABLE.
TEMPÉRATURE D'AUTO INFLAMMATION.....	740 (C).
SENSIBILITÉ AUX CHOCS.....	NIL
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES STATIQUES	POSSIBLE.
PRESSION DE VAPEUR (MM-HG)	1.7 MM À 165 (C).
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)	S.O.
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (EAU=1).....	1.635.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU.....	0.61 % P/P À 25 (C).
VISCOSITÉ	P.D.
TAUX D'ÉVAPORATION	S.O.
COEFFICIENT DE CLOISON (N-OCTANOL/L'EAU).....	S.O.

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ.....	STABLE À DES TEMPÉRATURES NORMALES.
CONDITIONS À ÉVITER.....	TEMPÉRATURES OVER 190 (C) AND MOISTURE.
MATÉRIAUX À ÉVITER	OXYDANTS FORTES, BASES FORTES, MÉTAUX ALCALINS, AMINES ET CARBONATES.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	ACIDE MALÉIQUE, ANHYDRE MALÉIQUE, MONOXYDE DE CARBONE ET DIOXYDE DE CARBONE.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

CL/50 DU PRODUIT, ESPÈCES ET VOIE D'ADMINISTRATION	P.D.
DL/50 DU PRODUIT, ESPÈCES ET VOIE D'ADMINISTRATION	9300 MG/KG (ORAL, RAT-RONGEUR). 100 MG/KG (INTRAPERITONAL, SOURIS).
TOXICITÉ AIGUE	IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.
TOXICITÉ CHRONIQUE	P.D.

PRODUIT: ACIDE FUMARIQUE

IRRITATION DU PRODUIT	IRRITATION DES YEUX (LAPIN): MODÉRÉ; IRRITATION DE LA PEAU (LAPIN): MODÉRÉ
SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES	
BIODÉGRADATION.....	PARTIE DU CYCLE DE KREBS.
D.B.O. (DEMANDE BIOCHIMIQUE D'OXYGÈNE).....	SOLUTION À 0,1 % 840 MG/L; SOLUTION À 0,5 % 2520 MG/L; SOLUTION À 0,8 % 3300 MG/L.
D.C.O. (DEMANDE CHIMIQUE D'OXYGÈNE).....	P.D.
ECOTOXICITE.....	TOXIQUE POUR LES POISSONS CL = 295 MG/L.
SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
ÉVACUATION DES DÉCHETS	ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.
SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
NUMÉRO DE L'ONU.....	S.O.
CLASSIFICATION.....	PAS RÉGLEMENTÉ.
GROUPE D'EMBALLAGE	S.O.
NOM APPROPRIÉ D'EXPÉDITION	P.D.
AUTRES INFORMATIONS APPLICABLE.	AUCUNES RESTRICTIONS POUR LA TERRE, L'AIR, LA MER ET LES VOIES NAVIGABLES.
SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	
EINECS	203-743-0.
DÉSIGNATION DE RISQUE.....	XI - IRRITANT.
SYMBOLES.....	XI.
R-PHASE(S).....	R36 - IRRITANT POUR LES YEUX.
S-PHASE(S).....	S26 - EN CAS DE CONTACT AVEC DES YEUX, RINCEZ IMMÉDIATEMENT EN ABONDANCE AVEC DE L'EAU ET DEMANDEZ L'AVIS D'UN MÉDECIN.
RÈGLEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.....	ÉNUMÉRÉ DANS L'EC: 297. NOMENCLATURE DE BRUXELLES: 2917.19. LA "FOOD AND DRUG ADMINISTRATION": 21 CFR 172.350.
SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS	
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	BARTEK INGREDIENTS INC. NE PEUT PRÉVOIR TOUTES LES CONDITIONS SOUS LESQUELLES L'INFORMATION PRÉSENTE ET SON PRODUIT, OU LES PRODUITS DES AUTRES FABRICANTS EN COMBINAISON AVEC SON PRODUIT, PEUVENT ÊTRE UTILISÉS. IL INCOMBE À L'UTILISATEUR DE S'ASSURER QUE LA MANUTENTION, L'ENTREPOSAGE ET L'ÉLIMINATION DU PRODUIT SE FONT DANS DES CONDITIONS SÉCURITAIRES ET D'EN ASSURER LA RESPONSABILITÉ QUANT À LA PERTE, AUX BLESSURES, AUX DOMMAGES OU AUX DÉPENSES ATTRIBUABLES À UN USAGE INAPPROPRIÉ. LA PRÉSENTE INFORMATION EST PUBLIÉE DE BONNE FOI, MAIS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE.
S.O.....	SANS OBJET
P.D.....	PAS DISPONIBLE

